



Chambre
de Métiers
et de l'Artisanat

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MA CREATION REPRISE D'ENTREPRISE

ICI,
VOS PROJETS SE
RÉALISENT

Mon Projet d'Entreprise Artisanale est un dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat permettant de favoriser la création et la reprise d'entreprise.

Un parcours modulable et personnalisé pour devenir entrepreneur artisanal !

LES BÉNÉFICIAIRES

Mon Projet d'Entreprise Artisanale est ouvert à tous les porteurs de projets. Il s'adresse également aux publics éloignés de l'emploi, aux personnes handicapées et aux inactifs. Il permet à des publics qui n'auraient jamais osé se lancer, de créer leur entreprise.

Mon Projet d'Entreprise Artisanale est cofinancé par le Fonds social européen, le Conseil Régional et par l'Agefiph pour les personnes handicapées.

L'accompagnement est gratuit pour les porteurs de projets.



LES OUTILS SPÉCIFIQUES

La prestation est intégralement réalisée par la Chambre de Métiers et de l'artisanat, qui a conçu des outils spécifiques :

- **Autodiagnostic en ligne** pour déterminer votre profil entrepreneurial et le niveau de maturité de votre projet.
- **Bourse** des opportunités de **reprises d'entreprise**.
- **Modules de formation** à la carte, pour vous donner toutes les clefs pour gérer efficacement votre entreprise.
- Logiciel d'implantation et d'**étude de marché**.
- Cahier du créateur et repreneur d'entreprise.
- Simulateur de **modèle économique et financier**, choix de la forme juridique.
- **Autodiagnostic** de transition écologique et numérique.
- **Solution Handi+**, pour bénéficier d'un **accompagnement complémentaire** pour les entrepreneurs handicapés et d'un appui financier de l'Agefiph.
- **Plan d'accompagnement personnalisé** au développement et à la pérennisation de votre entreprise (formation en présentiel et plateforme e-learning, Club de la Fabrique, etc).

LE PARCOURS DU CREATEUR-REPRENEUR

REUNION INDISPENSABLE

À LA CREATION-REPRISE

2h pour tout comprendre

Découvrez les principales étapes de la création d'entreprise et obtenez des réponses à vos premières questions.

Retrouvez toutes nos dates de réunions sur cmar-paca.fr

ACCOMPAGNEMENT

ET MONTAGE DU PROJET

Le parcours du suivi de l'idée au projet.

Le conseiller vous accompagne tout au long des différentes étapes de la création ou de la reprise d'une entreprise.

Cette phase permet d'évaluer la faisabilité du projet et de valider la pertinence économique et la structuration financière de celui-ci.

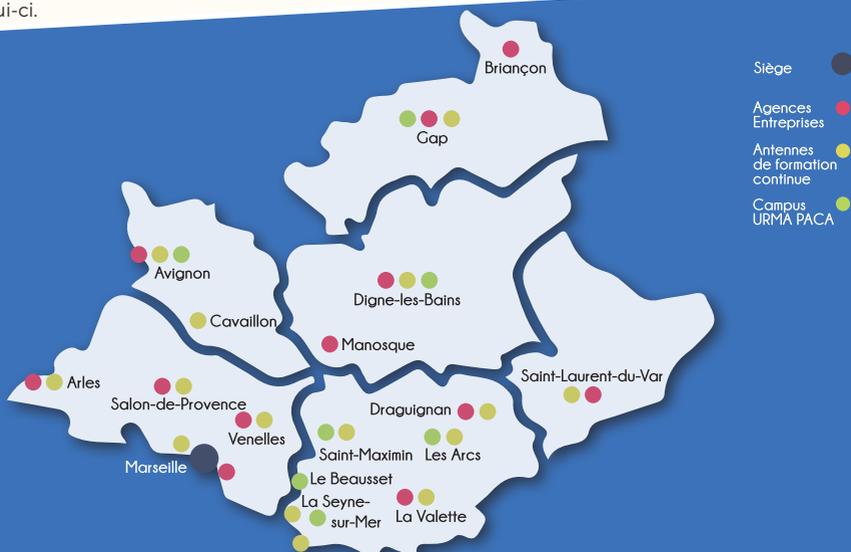
DE LA CONSOLIDATION À LA PÉRÉNNISATION

Accompagnement au développement (0 à 3 ans)

Le conseiller apporte son appui à l'aide de **conseils** et de **formations** afin d'assurer la **pérenité de votre entreprise** au cours des trois premières années d'activité (gestion, stratégies de développement, embauche de salariés, etc...)

CLUB DE LA FABRIQUE DE L'ARTISANAT

Rejoignez un réseau de chef d'entreprise artisanale pour partager des expériences et développer des synergies.



Partout présente

LA CHAMBRE

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION PACA

Digne-les-Bains

23, allée des Fontainiers
04000 DIGNE-LES-BAINS

04 92 30 90 93
economie04@cmar-paca.fr

Saint-Laurent-du-Var

81, avenue Léon Béranger
CS 30219
06704 SAINT-LAURENT-DU-VAR Cedex

04 92 12 53 05
transrep06@cmar-paca.fr

La Valette-du-Var

Avenue des Frères Lumière
CS 70 558 - La Volette
83041 TOULON Cedex 9

04 94 61 99 29
economie83@cmar-paca.fr

Gap

Square Voltaire
05000 GAP

04 92 51 06 89
economie05@cmar-paca.fr

Marseille

117, avenue du Prado
13008 MARSEILLE

04 91 32 24 97
economie13@cmar-paca.fr

Avignon

35, rue Joseph Vernet
84000 AVIGNON

04 90 80 65 42
economie84@cmar-paca.fr